

## **Vincent BOSC et Alvine MOUTONGO-BLACK**

Candidats aux élections départementales

Canton de Clichy

Investis par La République en Marche,

Territoires de Progrès et les Jeunes avec Macron

Courriel : Boscmoutongoblack2021@gmail.com



@bienvivreacl1



@bienvivreaclichy

## **Réponses aux Questionnaire du Collectif Citoyens Fraternels 92, à l'intention des candidat.e.s aux élections 2021**

### **1) Services de Solidarité Territoriale et accès aux droits**

La réforme de 2019 des services de Solidarité Territoriale du 92 qui aurait dû faciliter l'accès des citoyens à leurs droits et assurer une meilleure coordination des différents services sociaux du département s'est jusqu'à présent traduite par une plus grande désorganisation dont les usagers sont les victimes.

Après l'agression mortelle à Suresnes d'un jeune de l'ASE (appelée anciennement DASS) par un autre jeune placé, l'Inspection Générale des Affaires Sociales, saisie par Adrien Taquet, Secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles, a épinglé dans son rapport du 12 janvier 2021 le fonctionnement du Département des Hauts-de-Seine sur l'Aide Sociale à l'Enfance.

Aujourd'hui, plus de 600 jeunes, souvent livrés à eux-mêmes, sont hébergés dans 35 hôtels des Hauts-de-Seine. La députée de notre circonscription Céline Calvez a fait remonter les situations inacceptables dans laquelle des mineurs étaient livrés à eux-mêmes dans des hôtels à Clichy durant le confinement.

30% de travailleurs socio-éducatifs ont démissionné suite à la réorganisation des services. Le personnel expérimenté est parti dans les Yvelines, à Paris ou vers d'autres fonctions, ce qui s'est traduit par un suivi irrégulier des enfants.

Les conseillers départementaux sortants de notre canton font campagne sur la création d'un 5<sup>ème</sup> Pôle de Solidarité Territoriale à Clichy alors que le bilan de cette réorganisation est pour le moment préoccupant.

## **2) Budget**

Nous commencerons par dépenser l'ensemble du budget destiné aux habitants du département.

Il n'est pas acceptable de terminer l'exercice budgétaire avec 560 millions non dépensés. (Sans gaspiller l'argent public.) alors que 25% des ménages clicheois vivent sous le seuil de pauvreté.

Notre philosophie est de remettre de la proximité dans les services départementaux. Dans nos financements nous privilégierons le financement de petites structures : PMI de quartier, habitat inclusif pour 8 personnes, soutien aux associations culturelles et sportives de proximité ...

Nous accorderons un budget conséquent pour financer des projets de réinsertion par l'emploi.

Nous évaluerons les budgets annuels en mesurant la santé écologique et sociale de leur territoire.

## **3) Plan pauvreté et lutte contre la précarité**

Un de nos premiers actes, signer avec l'Etat la contractualisation de ce plan :

- Accompagner les familles précaires : place en crèche, cantine à un euros ... dans le cadre du plan pauvreté qui sera contractualisé avec l'Etat,
- Lutter contre le non-recours au RSA en identifiant les populations (jeunes, précarité numérique, réfugiés ...) qui n'y ont pas accès dans le département,
- Favoriser la prise en charge, sous conditions de ressources, des frais de déplacement pour toute démarche administrative, sociale ou culturelle,
- Lutter contre la précarité numérique : dotation en matériel, formation,
- Former les élus locaux et les agents territoriaux avec des méthodes qui permettent une meilleure connaissance de la pauvreté et une réelle participation des plus exclus afin d'agir pour et avec eux.

## **4) Accès au logement**

Nous travaillerons en lien avec les communes pour prioriser les logements très sociaux. Nous agissons aussi, au sein du conseil pour un rééquilibrage nord/sud des logements très sociaux au sein du département.

Nous lutterons contre l'habitat indigne et particulièrement contre les passoires thermiques des logements sociaux départementaux.

Nous interviendrons auprès de Hauts-de-Seine habitat pour que le projet de destruction du Quartier Sanzillon soit construit avec les habitants en veillant à ce que tous les habitants puissent être relogés à Clichy à des conditions équivalentes.

## **5) Accompagnement des mineurs ASE et PMI**

- Créer des postes de puéricultrices et de médecins, mais aussi de psychologues, et psychomotriciens de PMI dans le cadre de la contractualisation avec l'État (Stratégie de prévention et de protection de l'enfance 2019-2022). Pour que tous les enfants (de la naissance à 6 ans) aient accès à des actions de prévention et de dépistage.
- Repenser l'organisation et le management PMI/ASE avec une spécificité des travailleurs sociaux,
- Proposer une approche humaine pour les utilisateurs : Possibilité d'avoir un interlocuteur téléphonique et un référent unique pour les personnes précaires
- Créer des PMI à taille humaine proches des citoyens marquées une politique ambitieuse de prévention et de promotion de la santé maternelle et infantile, par un soutien à la parentalité.
- Création d'une maison parentale par canton,
- Définir un nombre maximum de situations à suivre par chaque travailleur social au titre de la référence de parcours
- Adapter quantitativement et qualitativement l'offre départementale aux besoins du territoire en matière de capacités d'accueil en protection de l'enfance
- Recruter des éducateurs spécialisés. Avec une prime d'installation pendant les premières années pour compenser le coût du loyer dans le département
- Interdire les placements à l'hôtel comme annoncé par Adrien Taquet. Nous avons environ 1 700 MNA environ dans notre département, il faut prévoir des structures d'accueil d'urgence qui leur sont dédiées comme les lieux gérés par la Croix-Rouge à Paris, en Seine Saint-Denis ...
- Anticiper la majorité des jeunes sortant de l'ASE par un accompagnement spécifique et permettre pour ceux qui le peuvent de poursuivre des études longues (contrat jeune majeur, bourse étudiant, logement ...)
- Mobiliser un soutien social et financier (ASLL ...) en cas de risque de placements des enfants lié à des conditions de vie trop précaires (ressources insuffisance, absence de logement ou logement indigne ...)
- Soutenir les associations pour développer le parrainage de proximité et travailler en partenariat avec eux.

## **6) Insertion par l'activité économique**

Depuis la loi NOTRE de 2015, le département n'a plus de plus de compétence en matière économique mise à part pour l'insertion. Après la crise sanitaire beaucoup de petits entrepreneurs ou de salariés précaires ont été fragilisés. Nous voulons financer une politique ambitieuse de réinsertion par l'emploi,

- Financement de projets pour l'insertion en partenariat avec les associations ,
- Recrutement de conseiller en formation professionnelle,
- La députée Bénédicte Pételle, candidate aux départementales sur le territoire de l'EPT Boucle Nord de Seine est très engagée dans le dispositif territoire zéro chômeurs de longue durée. Elle soutient les projets portés par les villes d'Asnières et de Colombes. Le département doit faciliter ces projets innovants en facilitant le lien avec les communes, les bailleurs sociaux, les associations, la DGCS ... Nous inciterons la ville de Clichy a s'engager dans ce type de démarche,
- Recrutement de conseiller en formation professionnelle
- Chaque bénéficiaire du RSA sera suivi par un conseiller unique. Les expériences ailleurs montrent que chaque fois que cet accompagnement est positif et permet de retrouver plus vite un emploi.
- Participer à la création d'emplois dans les différents champs de la transition écologique et sociale.

## **7) Accès à l'alimentation**

- favoriser les circuits courts et l'alimentation bio
- Plan végétarien quotidien et non plus une fois par semaine pour répondre à la demande croissante des jeunes dans les collèges
- favoriser la cuisine sur place et non plus via une centrale sur la base de projets de territoires sollicitant les professionnels, les collectivités locales et les habitants dans leur diversité
- mettre en place systématiquement une table de tri dans tous les collèges
- Au moins deux collégiens participeront à la commission des repas

## **8) Communication avec les citoyens**

- Le site du département est effectivement peu convivial et peu fourni en informations pratiques. Une réflexion sera indispensable pour que ce site devienne un outil au service des habitants, facile d'accès, au service de ceux qui en ont besoin.
- Faciliter la prise de rendez-vous téléphonique pour accéder aux services départementaux (PMI, Insertion ...) pour remettre du lien et ne pas pénaliser les personnes en situation de précarité numérique.
- Associer les citoyens non seulement à l'élaboration, mais aussi à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets, en portant une attention particulière à leurs impacts sur les conditions de vie des 10 % les plus pauvres.

**Vincent BOSC et Alvine MOUTONGO-BLACK**